

commune de **Val d'Oust** LES BRÈVES #1

**NOUVELLE  
ÉCOLE,  
DÉMARRAGE  
DES TRAVAUX**

Porté par le syndicat scolaire (SIVU) intercommunal, le terrassement de la nouvelle **école Pablo Picasso** a commencé le 10 septembre et devrait durer tout le mois. Située derrière la salle polyvalente de La Chapelle Caro, la construction doit débuter début octobre.

Un sens de circulation des camions est prévu pour générer le moins de nuisances possible dans le bourg de la Chapelle Caro. Une réunion de chantier est prévue tous les jeudis matins.





# RENTRÉE SCOLAIRE C'EST LA REPRISE !



## Les enfants ont repris le chemin des écoles dès le 1<sup>er</sup> septembre 2020

La Commune de Val d'Oust offre le choix aux parents de scolariser leurs enfants à l'école primaire publique ou privée.

### • l'école publique intercommunale PABLO PICASSO

Directrice : Mme Claire HAREUX  
Inscrits : 110 enfants

Classes : 5

En plus de l'enseignement général, l'école propose différentes activités : sculpture, gravure, sports, activités artistiques et nautiques.

Les enfants déjeunent au restaurant scolaire de la Chapelle Caro. Une garderie est possible le matin et le soir.

### • l'école primaire privée SAINTE-THÉRÈSE

Directeur : M. Yann MAINGUY  
Inscrits : 88 enfants  
Classes : 4

L'école Primaire Sainte-Thérèse fait partie, avec l'école primaire Notre-Dame de Lourdes de la commune de Saint-Abraham, du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

La maternelle à Saint-Abraham compte 45 enfants, dès l'âge de 2 ans.

Les autres enfants, du CP au CM2, sont scolarisés à l'école Sainte-Thérèse.

Une navette offrant le service des transports scolaires est mise en place entre les deux écoles et le domicile des parents, matin et soir.

Pour cette nouvelle année les projets s'orientent autour de l'environnement, l'écologie et un projet de voyage à la neige se prépare.

Les enfants de ces deux écoles déjeunent au restaurant scolaire de la Chapelle Caro.

### • L'école primaire privée SAINTE JEANNE DE VALOIS

Directrice : Mme Gwenaëlle LUBRANO LAVADERA  
Inscrits : 121 enfants  
Classes : 5

L'enseignement va de la maternelle au CM2. Cette école détient le label ÉCO/ÉCOLE.

Cette année, a lieu le lancement de la construction d'un pôle maternelle qui comprend salles de classe, salle de motricité et de sieste.

Les enfants déjeunent à l'ESAT, établissement proche de l'école, (en moyenne 85 enfants y prennent leurs repas chaque jour).

La commission des affaires scolaires réfléchit au moyen de diminuer le bruit dans la salle de restauration de L'ESAT.

Les trois écoles font partie du Plan Éducatif Local (PEL) organisé et financé par Ploërmel Communauté. Ainsi, les jeunes peuvent bénéficier d'activités liées à la sécurité, à la pratique musicale, sportive, culturelle... les enfants peuvent participer à des spectacles, des expositions ou être amenés à mettre en place des projets à l'année.

## Nomination d'un délégué supplémentaire au syndicat scolaire (SIVU)

Le syndicat scolaire est composé de trois élus par commune (Val d'Oust, Saint-Abraham). Il a été décidé lors de la dernière réunion du SIVU d'augmenter le nombre de représentants de chaque commune.

Lydia Denoual a été désignée lors du conseil municipal du 10 septembre 2020. Les autres délégués sont Nathalie Geffroy, Alexandre Boschet et Marlène Le Jossec.

## Avis d'Enquête publique

Relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PRESTIA-SBG en vue de la création d'une unité de peinture dans la commune de Val d'Oust.

### Durée de l'enquête : du 21 sept. 9h au 22 oct. 17h

Le registre est disponible en mairie de Val d'Oust du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.

Il est également consultable sur le site internet des services de l'Etat du Morbihan.

Le commissaire enquêteur reçoit le public à la mairie de Val d'Oust le :

- lundi 21 sept. de 9h à 12h
- le mercredi 30 sept. de 14h à 17h
- le samedi 10 oct. de 9h à 12h
- le jeudi 22 oct. de 14h à 17h.

## Installation d'un maraîcher bio sur les terres de la Basse Chapelle

*L'installation d'un maraîcher en agriculture biologique est à l'étude*

Une superficie de 4 à 5 ha sera disponible. La chambre d'agriculture est associée au projet. Les circuits courts alimentaires de proximité doivent se développer pour permettre de répondre, autant que possible localement, aux besoins alimentaires de la population du territoire.



## Succession Bouquet-Nadaud

La commune est propriétaire de 1/6e d'une maison située en Dordogne. La famille Bouquet-Nadaud (*ancien propriétaire du Château du Crévy*) a en effet désigné comme héritière la commune.

Cette maison est en vente. Pour pouvoir effectuer cette opération, le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour cette transaction.

## PLACE AUX ARTS ET A LA CULTURE



Le 12 octobre 2019, Le Conseil de développement, instance représentante de la société civile, a organisé une journée dédiée à la culture et aux arts vivants en milieu rural.

Cette journée de rencontres et d'échanges avec les acteurs du territoire a notamment conduit à faire état de difficultés dans la coopération et donc la réalisation de projets partagés.

Afin d'opérer un nouvel élan, les élus de Val d'Oust entament une refonte de notre vision de la culture et de la mise en œuvre des politiques locales.

Dans ce cadre, la commission vie locale et culture lance un appel.

**Artistes auteurs ou interprètes, intermittents du spectacle, techniciens, acteurs associatifs de Val d'Oust et des communes voisines :**  
nous vous invitons à confier vos coordonnées et la nature de votre activité à la mairie afin que nous puissions recenser puis rencontrer les différents acteurs du territoire et penser, ensemble, les futurs projets.

Contacts :  
02 97 74 93 53  
contact@mairie-valdoust.fr  
A l'accueil  
(mairie ou mairies déléguées)

## A VOS PLUMES LES BRÈVES

### LES BRÈVES SONT À VOUS

Parce que le territoire s'enrichit de son histoire, vous avez peut-être de petits trésors à partager! Un témoignage, une anecdote, une lettre, un récit, un poème, un billet d'humeur ou un dessin, ce que vous souhaitez partager pourra prendre place dans votre journal d'information de la commune : **LESBRÈVES**

La commission communication vous y réserve un espace et demeure dans l'attente de vous lire. Faites parvenir vos textes à la mairie !

Contacts  
02 97 74 93 53  
contact@mairie-valdoust.fr  
A l'accueil  
(mairie ou mairies déléguées)

## Le repas des ainés

Offert chaque année dans les 3 communes déléguées le repas des ainés n'aura pas lieu cette année. Suite à l'épidémie de Covid-19 qui touche notre pays, le Conseil d'administration du CCAS lors de sa réunion du 16 septembre dernier, a décidé d'annuler ce repas annuel, cela afin de préserver la santé de nos Ainés.  
Merci de votre compréhension.

## Travaux

### Salle polyvalente de la Chapelle Caro

Les sanitaires ont été rénovés et mis aux normes accessibilité.

Des problèmes d'infiltration devraient être réglés au mois de novembre.

### Mairie de Val d'Oust

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments, les portes de la mairie de Val d'Oust vont être remplacées par un système de portes coulissantes. La Miroiterie de Pontivy a été retenue pour cette réalisation d'un montant de 7 442€ HT.

### Columbarium

#### du Roc Saint-André

Les travaux d'aménagement de cet espace vont être entièrement repris par l'entreprise Brocéliande Paysage à partir du 21 septembre.

### La chapelle Caro

#### Réparation abribus

Une convention a été signée par la municipalité pour la gestion et l'entretien de ce mobilier urbain.

## Travaux réalisés par le Conseil Départemental

### La chapelle Caro

- Aménagement du rond-point de la Basse Chapelle : un îlot va être créé, afin de faciliter et sécuriser le passage des piétons.

- Remise en état de la voirie sur la départementale 166 au Clos Joubaud les 6 et 7 octobre. Stationnement et circulation interdits ce jour.

### Bourg de Quily

Réfection de la voirie départementale.

COMMUNE de Val d'Oust

**Derrière cette végétation se cache une vieille dame**

**1er CHANTIER NATURE et PATRIMOINE**

**Fontaine et lavoir de La BOARE LA CHAPELLE CARO**

**le samedi 26 septembre de 9h00 à 12h00**

Rendez-vous donné

**AUX BONNES VOLONTÉS**  
sur le parking du terrain de football de la Chapelle Caro à 9h00  
Vous pouvez apporter vos outils

Vers 12h00, nous pique-niquerons sur le site

Inscriptions : Mairie Val d'Oust par Tél. : 02 97 74 93 53 par mail : [contact@mairie-valdoust.fr](mailto:contact@mairie-valdoust.fr)

**REDONNONS VIE À NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL**

## CRÉATION D'UNE NOUVELLE COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Elle est scindée en quatre ateliers :

**Écologie environnement :** réflexion sur nos forêts, nos zones humides, sur la faune et la flore, le plan climat et la mise en place du zéro phyto (obligatoire dès 2023).

**Économie :** favoriser les circuits de proximité, implantation d'une zone de maraîchage bio à la Basse Chapelle, tri sélectif (bilan du recyclage dans les espaces communaux), diagnostic énergétique des bâtiments communaux, plan climat...

**Mobilité :** développement des mobilités douces, favoriser le transport collectif (RIV), covoiturage, ...

**Tourisme :** remettre en valeur le micro-patrimoine local (croix, calvaire, lavoirs), créer des circuits de randonnées permanents piétons VTT sur l'ensemble de la commune Val d'Oust.

Fontaine et lavoir de la Boare (la Chapelle) font partie du premier chantier participatif nature et patrimoine à être organisé le 26 septembre. Sandwichs offerts par la municipalité en fin de matinée.

**Infos complémentaires :**  
**02 97 74 93 53**

## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

La commission Enfance/Jeunesse/ Handicap a décidé de renouveler le dispositif « argent de poche » pour les jeunes de 15 à 17 ans de la commune de Val d'Oust durant les vacances de la Toussaint.

L'objectif est de donner la possibilité aux jeunes d'effectuer des petits travaux, participant ainsi à l'amélioration de leur cadre de vie. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15€ par mission de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 min.

La situation sanitaire fait que les candidats ne pourront être accueillis qu'au sein des services techniques. Les missions concerneront essentiellement de l'entretien de l'espace public (bâtiments, voiries, espaces verts...). Quelques missions à la Médiathèque sont envisagées. La commission ne pouvant pas proposer un nombre de missions équivalentes à la première mise en place de ce dispositif, le nombre de place se trouvera

limité, aussi nous retiendrons les premières candidatures.

**Les jeunes intéressés pour participer à cette opération peuvent retirer la fiche d'inscription dans les mairies de Val d'Oust ou alors la télécharger sur le site internet de la commune :**

<https://www.mairie-valdoust.fr>  
**La date limite d'inscription est fixée au samedi 03 octobre.**

Les dossiers seront alors étudiés par la commission qui organisera le planning des missions à effectuer.

**Informations complémentaires**  
**Mairie de Val d'Oust :**  
par téléphone au 02 97 74 93 53  
par mail : [contact@mairie-valdoust.fr](mailto:contact@mairie-valdoust.fr)

**DISPOSITIF ARGENT de POCHE**

**Date limite d'inscription fixée au samedi 03 octobre 2020**

**TU AS ENTRE 15 ET 17 ANS**

Pendant les vacances de la Toussaint participe à des chantiers de proximité et empoché 15€ !

Fiche d'inscription à retirer à partir du 22 septembre 2020 dans les 3 mairies de Val d'Oust aux heures d'ouverture ou téléchargeable sur le site : <https://www.mairie-valdoust.fr>

COMMUNE de Val d'Oust

## Création de postes au service technique

Transformation d'un poste de CDD en poste statutaire. Création d'un nouveau poste statutaire.

## Réservation des salles polyvalentes

La préfecture informe que le décret du 10 juillet 2020 est toujours d'actualité concernant les recommandations à destination des salles polyvalentes.

Les salles polyvalentes restent ouvertes en zone verte sous les conditions suivantes :

- Port du masque obligatoire
- Places assises et distance d'un mètre ou un siège entre les personnes ou entre les tables de 10 personnes maximum
- Accès aux espaces de regroupement interdit
- Interdiction de se déplacer dans la salle

La location et l'utilisation des salles sont donc très limitées.

## Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. La commune de Val d'Oust a harmonisé le taux de cette taxe à 1,5 % (depuis juillet 2018) sur l'ensemble du territoire de la commune et a décidé de maintenir ce taux. Le calcul s'effectue par rapport à la surface construite.



Le vendredi 11 septembre, à la salle des Nouettes, 16 organismes et associations ont présenté leurs activités à la soixantaine de visiteurs qui s'est succédé de 17 heures à 20 heures, dans le respect des gestes barrières. Si cer-

taines associations ont pu recruter quelques nouveaux adhérents, d'autres ont eu très peu de contacts. « La formule du forum avec une rencontre physique n'est peut-être pas la plus appropriée pour recruter des jeunes »

se demande un responsable d'association « peut-être faudrait-il en parallèle mettre l'accent sur les réseaux sociaux ? ».

La liste des associations est disponible sur le site internet de la mairie de Val d'Oust.

## Collecte des journaux et revues

### Changement d'adresse à compter du samedi 3 octobre

La collecte des journaux et revues destinées à l'association CCFD change de lieu. En effet,

la collecte se fera, dorénavant, sur la zone d'activités de Val d'Oust à la Chapelle Caro, précisément au village de la Grand'Ville dans le bâtiment de Monsieur Bernard Sablé, (entre Bretagri et Breizh Alu Véranbelle), mis gracieusement à disposition.

Comme toujours, une équipe

de bénévoles vous recevra chaque premier samedi du mois de 10 heures à 12 heures. Le CCFD - Terre Solidaire est une association loi 1901 qui agit contre toutes les formes d'injustice et particulièrement contre la faim dans le monde.

## Commission Municipale des Jeunes

### Tu veux que ça bouge ?

Viens proposer tes idées et participer à ce projet des jeunes de Val d'Oust !

**La commission Enfance/Jeunesse/Handicap souhaite mettre en place une « commission municipale des jeunes » destinée aux jeunes de la commune de Val d'Oust qui ont entre 8 et 17 ans.**

Les objectifs de cette commission sont de :

- Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes.
- Monter des projets pour ta commune et participer à ses manifestations.
- Travailler avec des élus et des acteurs de la vie locale.



Ça t'intéresse,  
alors viens à la réunion  
d'information qui se tiendra

**le samedi 14 novembre  
à 10h30**  
**à la salle  
polyvalente de Quily**

## INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

### Opération programme d'amélioration de l'habitat Des aides pour rénover son logement

Ploërmel Communauté propose aux propriétaires un accompagnement technique gratuit et des aides financières sous conditions. L'objectif est de faciliter les projets d'amélioration ou d'adaptation des logements privés.

#### Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants d'un logement de +15 ans, sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs, sous conditions

#### Quels travaux ?

**Travaux d'économies d'énergie** : isolation, changement de système de chauffage... Travaux lourds : réhabilitation de logements très dégradés. **Maintien à domicile** : adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

#### Comment faire vos démarches ?

Contactez l'Espace Info Habitat, un conseiller vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Après une visite à domicile, un technicien vous conseillera sur les travaux et réalisera un diagnostic adapté.

Constituez et déposez votre dossier de demande de subvention, rassemblez les pièces nécessaires et les devis avec l'aide du technicien.

ATTENTION : ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs.



Ouvert au public du lundi au vendredi (sauf le mardi matin et le jeudi toute la journée)  
Contactez l'espace info habitat par mail : [habitat@ploermelcommunaute.bzh](mailto:habitat@ploermelcommunaute.bzh) par tél. : **02.97.22.34.54**

## Assainissement non collectif

### Programme de réhabilitation 2019-2021

Vous êtes devenu propriétaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ?

Votre installation d'assainissement présente un danger pour la santé des personnes et date d'avant octobre 2009 ?

Bénéficiez d'une aide financière de 30 %\* sur le montant total des études et travaux.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Ploërmel Communauté vous accompagnent dans la réhabilitation de votre système d'assainissement.

#### Pour plus d'informations et avant d'entamer vos démarches :

Contactez le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

**02.97.73.20.96**

[spanc@ploermelcommunaute.bzh](mailto:spanc@ploermelcommunaute.bzh)



\* Dans la limite de 8 500 € de dépenses sous réserve de répondre à l'ensemble des conditions d'éligibilité fixées par le dispositif et dans la limite du budget alloué par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

### Don à la commune

L'association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Quily (créeée en 1951) souhaite faire don à la commune de plusieurs propriétés, sous réserve qu'une partie de l'argent serve à restaurer l'église de Quily et à venir en aide à des enfants en difficulté. Un groupe de travail sera créé pour perpétuer le travail du fondateur de cette association (aide à la lecture, aux devoirs pour les enfants).

### Numérotation des Maisons

Le recensement de toutes les maisons sans numéro a été effectué depuis le mois de juillet, soit environ 250 maisons sur l'ensemble de Val d'Oust.

Cette numérotation s'est faite dans le cadre du déploiement de la fibre optique avec la société Axione. Dès validation des numéros, un arrêté municipal sera pris et les habitants informés de leur numéro.

### Droit de préemption urbain (DPU)

Le droit de préemption urbain (DPU) permet à une collectivité publique d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente ou faisant l'objet d'une donation par une personne privée (particulier) ou morale (entreprise).

Il est régi par les articles L211-1 et suivants du code de l'urbanisme. La collectivité publique se substitue alors à l'acquéreur initial.

Le conseil municipal a décidé de réviser les paramètres d'application du droit de préemption urbain institué le 9 novembre 2016, considérant la création de nouveaux secteurs définis dans le PLU approuvé le 9 juillet 2020.

# INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

## SAISON CULTURELLE

Avec une saison culturelle en deux temps marquée par une saison d'été puis une saison d'hiver, la programmation Arth Maël anime le quotidien des 30 communes à travers des événements, des moments riches en émotion et une programmation apte à séduire petits et grands. Bienvenue dans l'univers d'Arth Maël, sachez saisir les voyages artistiques et autres parenthèses hors du temps que Ploërmel Communauté vous propose.



*Le programme complet est disponible en libre-service dans les mairies ou sur le site de Ploërmel Communauté : [ploermelcommunaute.bzh](http://ploermelcommunaute.bzh)*

### Mercredi 7 octobre, 20h30

Concert // Slam  
**KERY JAMES**  
MÉLANCOLIQUE TOUR  
**Salle Moronoë, Mauron**



### Samedi 31 octobre, 19h

Spectacle // Feu d'artifice  
Un rêve qui passe. Des chevaux sculptés dans des matières gonflables de grandes dimensions mis en mouvements par d'audacieux marionnettistes.

**Place de la gare, Ploërmel**

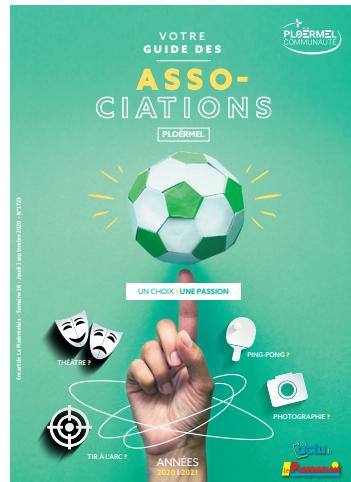


## Annuaire des associations

Ploërmel Communauté agit en faveur du pluralisme de la vie associative sur les 30 communes la composant.

Envie de trouver l'association qui va avec vos envies sportives, créatives, culturelles, sociales ? Ou désireux de devenir bénévole au sein d'une association ?

L'annuaire est consultable sur le site : [ploermelcommunaute.bzh](http://ploermelcommunaute.bzh) (cliquez sur l'onglet se divertir, puis associations et annuaire des associations). Version papier disponible en Mairie



### Samedi 31 octobre, 21h00

Concert // Slam  
**SONERIEN DU**  
NUIT DE LA SAMHAIN  
**Salle Moronoë, Mauron**



### Vendredi 20 novembre, 20h30

**Compagnie têtes de chien**  
Chant choral  
De Au clair de la lune à La pêche aux moules, en passant par Il était un petit navire ou À la claire fontaine, les standards de notre patrimoine traditionnel sont-ils vraiment ce dont ils ont l'air ?  
**Salle La Mennais, Ploërmel**



## Les Mairies de Val d'Oust



**Mairie déléguée de La Chapelle Caro**  
12, avenue Yves Rober  
La Chapelle Caro  
56460 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 91 53

**Horaires d'ouverture**  
Lundi - Jeudi de 9 h à 12 h  
Mardi - Mercredi - Vendredi  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30



**Mairie de Val d'Oust**  
1, rue Nationale  
Le Roc Saint-André  
56460 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 93 53

**Horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi:  
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30  
Samedi matin: de 9 h à 12 h



**Mairie déléguée de Quily**  
1, rue de l'Église  
Quily  
56800 VAL D'OUST  
Tél. : 02 97 74 92 76

**Horaires d'ouverture:**  
lundi : 10 h - 12 h - Mardi : 9h - 12h  
Mercredi fermé  
Jeudi : 9 h - 12 h - Vendredi : 10 h - 12 h  
Samedi fermé

[contact@mairie-valdoust.fr](mailto:contact@mairie-valdoust.fr) / [www.mairie-valdoust.fr](http://www.mairie-valdoust.fr)